

AAFI AFICS Newsletter

ASSOCIATION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX - Genève
ASSOCIATION OF FORMER INTERNATIONAL CIVIL SERVANTS - Geneva

29 janvier 2019

Cher membre de l'AAFI,

Notre chère Caisse des Pensions est sous la loupe depuis 2017 (voir la résolution ARES/72/262 publiée dans notre rapport annuel de 2018. N'oublions pas que les retraités représentent aujourd'hui le tiers des membres de la Caisse et doivent pouvoir faire entendre leurs préoccupations, ce qui se fait aujourd'hui par les représentants de la FAAFI.

Rappelons un peu la chronologie qui a abouti à la résolution A/RES/73/274 disponible sous notre site (https://afics.unog.ch/AAFI-AFICS_Pensions_F.htm):

1. Enquête des Services internes d'investigation plus connus sous le sigle OIOS (disponible sur notre site).
2. L'avenir voire l'existence de la FAAFI étant menacée, le Conseil, lors de sa réunion de juillet 2018, a publié une note qui nous vous avons diffusée en page 9 de notre Bulletin d'octobre 2018 ayant pour titre « Alerte concernant notre Caisse des pensions, les droits des retraités en danger ».
3. Examen des recommandations et remarques par le Comité Mixte (rapport disponible sur notre site).
4. Transfert à la Cinquième Commission des Nations Unies qui a donc publié la résolution A/RES/73/274.
5. L'Assemblée générale a chargé un Groupe de travail, interne au Comité Mixte, de faire rapport au Comité Mixte et à la 74ème assemblée générale des Nations Unies.

A l'heure actuelle nous n'avons pas encore pu décrypter toutes les implications de la résolution qui fera l'objet de notre prochaine réunion du Comité et de la réunion du Bureau de la FAAFI fin janvier. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

6. Cependant d'ores et déjà , on peut souligner que l'Assemblée générale - au lieu de légiférer elle-même directement , a chargé le Comité Mixte de se saisir lui-même de l'étude d'un certain nombre de points touchant à la structure , à la composition et au fonctionnement du Comité Mixte ; de même qu'elle a chargé ce même Comité de lui faire des recommandations sur le rôle et le mode de désignation des délégués de la FAFICS .A ce sujet , il a été souligné auprès des organes de L'Assemblée Générale que la FAFICS joue un

rôle primordial dans la représentation des Retraités et dans la défense de leurs intérêts , mandat qu'elle a rempli depuis sa création , en participant à tous les travaux du Comité Mixte et de ses Groupes de travail.

Entre temps au niveau de la Caisse elle-même des changements importants de gestionnaires sont intervenus :

1. L 'Administrateur / Secrétaire du Comité Mixte, (CEO), Sergio Arvizu, est parti en invalidité début janvier 2019.
2. L'Adjoint au CEO qui avait été choisi par le Comité Mixte a renoncé au Poste.
3. L 'actuel Adjoint, Paul Dooley est resté en fonction jusqu'en décembre 2018.
4. A partir de Janvier 2019 Mme Janice Dunn Lee a été nommée par intérim.

Les chercheurs de tête ont du pain sur la planche d'ici à la prochaine réunion du Comité Mixte de juillet 2019.